

Il a été nommé le 22 juillet 1863, Juge en chef de la même Cour et le 16 novembre 1868, Juge en chef de la province d'Ontario. Enfin, le 8 octobre 1875, lors de l'organisation et de la constitution de la Cour suprême, il reçut le poste le plus élevé dans la magistrature de la Puissance du Canada, celui de Juge en chef de la Cour suprême du Canada.

Un grand nombre de causes offrant beaucoup d'intérêt et d'importance ont été jugées devant le Juge en chef Richards pendant le quart de siècle qu'il a siégé.

Une des plus remarquables, a été celle de l'Hon. Th. d'Avey-McGee, membre du Parlement canadien, homme public distingué, qui ayant été assassiné le matin du 7 avril 1868, on se rendant à son domicile et à la suite duquel, Whelan reconnu coupable, fut exécuté.

Au Parlement, Sir William Richards a présenté et soutenu plusieurs mesures judiciaires importantes. La plus considérable fut un acte pour une plus égale distribution des affaires et la mise en pratique des Cours supérieures de droit commun dans le Haut Canada. Il a été chargé de représenter, à titre de Commissaire, les intérêts d'Ontario, dans le but de déterminer la position de la borne nord-ouest de cette province de 1874 à 1876. Il a en outre rempli les fonctions de Lieutenant-Gouverneur du gouvernement du Canada en 1876 et encore en 1877, en l'absence de la capitale du comte de Dufferin, et de nouveau en 1878, lorsqu'il a ouvert le Parlement pour Lord Dufferin. Son nom a été souvent mentionné à côté de celui du Gouverneur général du Canada.

Sir William Richards est regardé, à juste titre, comme un profond légiste et comme un homme d'un grand talent possédant d'un grand sens.

Ses décisions toujours claires et précises, sont rarement frappées d'appel.

Ses jugements sont reproduits dans les rapports des décisions des Cours supérieures du Haut Canada.

La reine, voulant reconnaître les services qu'il a rendus à son pays, l'a fait Chevalier en 1877.